

Rémunérations (281.10)- Revenus 2016					27-02-2017	
1. Numéro de suite: 3397			2. Date de l'entrée: Date de la sortie:			
3. Débiteur des revenus:						
PROVINCE DE HAINAUT						
VERTE, 13						
7000 MONS 00000						
Numéro national: 0207.656.610						
N° d'entreprise (BCE): 0207.656.610						
4. Expéditeur: PROVINCE DU HAINAUT Rue Verte 13 7000 MONS 0207.656.610			Bénéficiaire: Roger FIN Rue de la Boulangerie 15 7100 LA LOUVIERE			
Nom et prénom de l'époux ou du cohabitant légal:						
5. Situation de famille	Cjt.	Enf.	Autres	Divers	6. Etat civil: 4	7. N° commission paritaire:
	0	1	0	X		
8. Numéro national: Numéro d'identification fiscal à l'étranger: Date de naissance: 05/02/1974 Lieu de naissance: HAINAUT- SAINT-PAUL					Montant	
9. REMUNERATIONS (autres que visées sous 14, 15a et 16a)						
a) Rémunérations:					47.283,65	
b) Avantages de toute nature: Nature:					0,00	
c) Timbres fidélité:						
A. TOTAL (9a + 9b + 9c):					47.283,65	
B. Rémunérations ordinaires autres que visées sous C et comprises dans le total A:					250	47.283,65
C. Rémunérations pour préavis presté et répondant aux conditions d'exonération (3) comprises dans le total A:					306	
10. Options sur actions						
Montant (actions attribuées en 2016):					249	
Montant (actions attribuées de 1999 à 2015):					248	
Pourcentage(s): %						
11. Revenus taxables distinctement						
a) Pécule de vacances anticipé (autres que ceux visés sous 14 b) et 15 b)):					251	
b) Arriérés (autres que visés sous 13 b, 14 c et 15 c)						
1° ordinaires (autres que visés sous 2°):					252	
2° pour préavis prestés qui entrent en ligne de compte pour l'exonération:					307	
c) Indemnités de dédit (autres que visés sous 14d et 15d) et indemnités de reclassement						
1° qui entrent en ligne de compte pour l'exonération:					262	
2° autres que visées sous 1°:					308	0,00
d) Rémunération du mois de décembre (Autorité publique)						
1° ordinaires (autres que visées sous 2°):					247	0,00
2° pour préavis prestés qui entrent en ligne de compte pour l'exonération:					309	
12. Timbres intempéries (travailleurs du secteur de la construction CP 124):					271	
13. Avantages non récurrents liés aux résultats						
a) Avantages:					242	
b) Arriérés:					243	

21. Rémunérations pour heures supplémentaires dans l'horeca qui entrent en ligne de compte pour l'exonération :		
a) limitées à 300 heures		
1° Rémunération:		335
Nombre d'heures:		336
2° Arriérés:		337
Nombre d'heures:		338
b) limitées à 360 heures		
1° Rémunération:		395
Nombre d'heures:		396
2° Arriérés:		397
Nombre d'heures:		398
22. Heures supplémentaires qui donnent droit à un sursalaire (à partir du 01/07/2005)		
a) Nombre total d'heures de travail supplémentaires effectivement prestées		
1° Qui entrent en ligne de compte pour la limite jusqu' à 130 heures:		246
2° Qui entrent en ligne de compte pour la limite jusqu' à 180 heures:		305
3° Qui entrent en ligne de compte pour la limite jusqu' à 360 heures:		317
b) Base de calcul du sursalaire relatif à ces heures donnant droit à une réduction		
- 66,81%:		233
Nombre d'heures:		
- 57,75%:		234
Nombre d'heures:		
23. Précompte professionnel:	286	15.690,78
24. Cotisation spéciale pour la Sécurité Sociale:	287	465,42
25. Personnel statutaire du secteur public qui n'est pas sous contrat de travail:	290	OUI
26. Bonus à l'emploi:	284	0,00
27. Renseignements divers		
a) Déplacements à vélo (domicile/lieu de travail):		
Km: 0		
Indemnité totale:		0,00
b) Dépenses propres à l'employeur:		0,00
c) Pourboires: Code: 00 Forfait Séc. Soc:		
d) Travailleurs frontaliers: Nombre de jours de sortie de zone frontalière:		
e) Rémunérations obtenues pendant la période de préavis presté: date de notification du préavis:		
f) Revenus exonérés perçus en exécution d'un contrat de travail flexi-job:		
Rémunérations recueillies en raison de l'activité exercée à bord d'un navire marchand par:		

Versements effectués dans le cadre des assurances-vie et de l'épargne-pension (281.60)- Revenus 2016		14-03-2017
1. Numéro de suite: 187235		
2. <u>Données de l'institution:</u> ERGO Insurance sa Boulevard Bischoffsheim 1-8 1000 Bruxelles 00000 N° d'entreprise (BCE): 0414.875.829		Bénéficiaire: Roger FIN Rue de la Boulangerie 15 7100 LA LOUVIERE
		Numéro national: Date de naissance: Lieu de naissance: Numéro d'identification fiscale à l'étranger: Nom et prénom de l'époux ou du cohabitant légal:
3. N° du compte ou de la police: 00001629208 Date d'ouverture du compte ou de la souscription de la police: 01/06/1996 Nature du contrat: Dénomination du compte-épargne collectif:		
4. Montant des versements effectués En cas de transfert du total de l'épargne antérieurement constituée ou de la totalité de la réserve technique d'une assurance-épargne vers un nouveau contrat auprès d'une autre compagnie. L'institution cédante Soit le montant de l'épargne transférée Soit le nombre de parts transférés(1): Nom institution qui reçoit: Institution qui reçoit l'épargne Soit le montant de l'épargne transférée Soit le nombre de parts transférés(1): Nom de l'institution cédante: (1) En cas de transfert total en parts d'un fonds d'investissement commun. Nom du fonds d'investissement commun: En cas de transfert interne du total de l'épargne antérieurement constituée ou de la totalité de la réserve technique d'une assurance-épargne vers un nouveau contrat auprès de la même compagnie. N° de compte transféré ou de la police:		Montant 940,00

QUESTIONS

- 1) Complétez la déclaration fiscale de Monsieur FIN en sachant que son enfant est né le 10/05/2015
- 2) Déterminez le solde de l'impôt à payer ou retoucher en utilisant TaxCalc
- 3) Déterminez le gain fiscal obtenu grâce au troisième document